

Pour diffusion immédiate

Lévis, ville de coopération

LA PIÈCE MAÎTRESSE DE L'IMAGE DE MARQUE DE L'AVENIR

Lévis, le 11 mai 2011. – *Lévis, ville de coopération*, voilà le nouveau positionnement que la Ville de Lévis a dévoilé ce matin; un concept qui prévoit un plan d'action quinquennal qui dépassera les initiatives portant sur l'image pour confirmer le rôle de la coopération comme axe de développement lévisien.

« Lévis et la coopération deviendront vite indissociables tellement la chimie opère. L'un deviendra le complément parfait de l'autre. Lévis aura sa personnalité et la coopération aura sa communauté d'où elle rayonnera », a lancé d'entrée de jeu madame Danielle Roy Marinelli, la mairesse de Lévis.

Cette annonce a été faite par la mairesse en compagnie de la présidente et chef de la direction du Mouvement des caisses Desjardins, madame Monique Leroux et du directeur général du Cégep de Lévis-Lauzon, monsieur Guy Demers, devant un parterre de plus de trois cents personnes du monde associatif, des affaires, de l'éducation et, bien entendu, de la coopération.

« L'esprit de coopération et de collaboration est très bien ancré dans la réalité lévisienne d'aujourd'hui. Les fondements historiques pour que Lévis puisse être désignée officiellement « ville de coopération » sont réels. Nous avons démontré que la voie de la collaboration constituait un levier important qui a permis de réaliser plusieurs nouveaux projets dont les résultats sont très éloquents pour notre milieu », a déclaré la mairesse de Lévis.

Depuis plus de deux ans, un comité de travail sous la responsabilité de la Ville et formé de membres en provenance de différentes organisations vouées à la coopération, a effectué des recherches sur des positionnements comparables et a documenté la réalité coopérative à Lévis et son enracinement dans le milieu. Il est apparu que le concept de coopération est non seulement réel par la présence de plusieurs institutions de coopération (plus de 40 coopératives sur le territoire de Lévis), mais que c'est aussi une « façon d'être et de faire » à Lévis. Pour preuve, les ententes de partenariat qui ont permis la construction de plusieurs infrastructures d'envergure comme le Centre de congrès et d'expositions de Lévis, les terrains de soccer-football à l'école l'ESLE et au Cégep de Lévis-Lauzon, la patinoire olympique dans le quartier Saint-Étienne-de-Lauzon, le complexe de soccer Honco et la palestre de gymnastique dans le quartier Charny, pour ne nommer que celles-là.

Le plan d'action

Le plan d'action quinquennal proposé pour mettre en œuvre ce nouveau positionnement repose sur quatre volets d'intervention ciblés qui se déclinent de la façon suivante : l'aménagement, les affaires, l'éducation et la vie citoyenne.

Concernant les volets vie citoyenne et aménagement, la mairesse de Lévis en a profité pour annoncer que la Ville se dotera d'un plan directeur de signalétique afin d'identifier ses immeubles, les parcs et espaces verts, les attraits culturels et touristiques, de manière esthétique et cohérente.

Quant au volet affaires, il est d'ores et déjà acquis que le système coopératif comme modèle d'organisation et d'affaires sera encouragé et soutenu. Des efforts seront consentis à la promotion et la sensibilisation à la coopération et une stratégie sera déployée pour attirer des événements coopératifs d'envergure nationale et internationale.

Finalement, au sujet du volet éducation, le développement d'un pôle de savoir coopératif et l'élaboration d'outils pédagogiques et de sensibilisation à la coopération et aux valeurs coopératives sont quelques exemples pour lesquels les institutions scolaires du territoire seront appelées à s'impliquer.

Enfin, un comité de pilotage qui verra à la mise en œuvre du concept sera créé. Ce comité sera composé des neuf postes suivants : Ville de Lévis (2), Fédération Desjardins (1), Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (1), Caisses Desjardins du Grand Lévis (1), secteur de l'éducation (1), milieu de la santé (1), milieu des affaires (1), citoyens et citoyennes de Lévis (1).

« *Lévis, ville de coopération* » est un positionnement sûr, crédible et réaliste basé sur notre histoire. Il s'avère impossible à reproduire ailleurs tellement les faits à l'appui sont nombreux. Il y a un peu de chacun et chacune de nous dans cette personnalité. C'est beaucoup plus qu'un concept, c'est un savoir-être qui alimente déjà notre communauté et son sentiment d'appartenance », a conclu la mairesse.

-30-

Source : Christian Brière
Direction des communications
Téléphone : 418 835-8288

Information : www.ville.levis.qc.ca/cooperation